



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Mot du maire

Sommaire

Séance du conseil juin 2013	2
École de musique, Bibliothèque	3
Comité sauvegarde du quai, Cercle de Fermières, Comité culturel	4
Office municipal d'habitation	5
Informations diverses	6
Calendrier des activités juillet 2013	7
Calendrier des activités août 2013	8

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télec. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Chères citoyennes et chers citoyens,

Merci à vous tous pour votre présence qui a fait de la soirée de la municipalité, le samedi 8 juin dernier, une belle réussite.

Merci à madame Huguette Marcoux pour l'aménagement de la salle et le goûter, à madame Monique A. Roy pour l'animation et également l'aménagement de la salle, à monsieur Jacques Morin pour la musique, à mesdames Claudie Fillion et Lucie Pelletier pour l'accueil et à monsieur Émile Blais pour son discours à titre de maire d'un jour. Remerciement également pour la présence des différents invités, aux membres de différents organismes et à l'hommage aux bénévoles, aux nombreux nouveaux arrivants présents que j'ai bien apprécié rencontrer.

Un grand merci à Cartier énergie éolienne pour les sommes versées dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier. Merci à monsieur Pascal Bérubé, ministre et député, pour le montant de 1 200 \$ accordé au Comité pour la sauvegarde du quai de Baie-des-Sables.

Soulignons également les responsables de la ligue de Dekhockey pour la présentation des parties ce qui a permis de constater et démontrer que le centre communautaire est polyvalent et fonctionnel et que la tenue de différentes activités en même temps est possible.

Un bel été, nous sommes chanceux d'avoir un si beau village grâce à vous tous!

Denis Santerre, maire

Maire d'un jour

Bonjour,

Je me nomme Émile Blais et en tant que maire d'un jour, j'aiderais Baie-des-Sables en transformant le quai en un port. Cela permettrait d'avoir des touristes et en même temps créer des emplois. Sur le quai, j'installerais un restaurant et j'organiserais des activités afin d'attirer les touristes.

Je ramasserais des fonds nécessaires à la réalisation de ce projet en trouvant des commanditaires et en organisant des collectes de fonds.

Je ferais nettoyer les plages et construirais un parc pour les jeunes.

Je formerais un organisme qui irait aider les gens dans le besoin partout au Québec.

J'installerais un programme qui permettrait aux entreprises locales de se développer et de se faire connaître afin d'améliorer leur rendement.

Je créerais une politique familiale afin d'attirer de nouvelles familles dans notre village qui permettrait de maintenir notre école en vie. Merci!



Émile Blais, maire d'un jour
le lundi 3 juin 2013

Séances du conseil juin 2013

Lors de la séance ordinaire du 3 juin 2013, votre conseil a résolu:

D'engager monsieur Georgie Fillion à titre de journalier et ce à partir du 10 juin 2013;

De demander des soumissions sur invitation pour la réalisation des travaux de fauchage en bordure des chemins municipaux;

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur André Bernier, à réaliser les travaux relatifs à la réfection du 5^e Rang;

De modifier la description de tâches pour le poste d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout en prévoyant une rémunération horaire supplémentaire à la semaine normale de travail pour certaines tâches;

D'accepter une augmentation d'environ 1 500 \$ à l'offre de service professionnel n° PE-4348 d'Inspec-Sol et portant ainsi le contrat au montant de 10 295 \$ plus les taxes pour la réalisation d'une caractérisation des sols et de l'eau souterraine—phase II sur la propriété commerciale située au 102, route 132;

D'accepter la demande de dérogation mineure n° 2013-01 formulée par Cartier énergie éolienne (BDS) inc. ayant comme objet l'installation d'une clôture amovible de type agricole d'une hauteur de 1,52 mètre et ayant une opacité inférieure à 80 % sur l'immeuble situé au 9, route du Cimetière;

De demander à Cartier énergie éolienne (BDS) inc. de verser la somme de 750 \$ au comité d'embellissement et du tourisme puisqu'un rapport final des dépenses a

été produit pour le projet *Embellissement du cimetière* dans le volet II;

D'embaucher madame Amélie Piteloud à titre d'animatrice du terrain de jeux;

D'embaucher madame Aude Blais à titre d'animatrice du terrain de jeux;

D'accepter la soumission de *Les Entreprises J.P.V. Ouellet inc.* en date du 28 mai 2013 pour l'installation d'une gouttière du côté nord du centre communautaire sur toute la longueur du bâtiment au montant de 520 \$ plus les taxes;

De s'engager dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre d'une demande d'aide financière regroupée avec la MRC de la Matanie.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 8 juillet 2013

- * Refinancement par billets des emprunts relatifs aux travaux d'aqueduc, d'égout et du Programme rénovation Québec (PRQ);
- * Activité de formation pour le président d'élection;
- * Fauchage en bordure des chemins municipaux;
- * Travaux de réfection dans les chemins municipaux.

Tonte de pelouse

Nos employés municipaux font un travail remarquable afin que notre municipalité soit propre et accueillante.

À vous aussi de faire votre part...merci de **nettoyer le trottoir** lorsque du gazon s'y retrouve après la tonte de votre pelouse.

Soyons fiers de notre municipalité!

**Jardinières dans le village**

Comme vous avez pu le constater, les jardinières dans notre village ont été installées par nos employés municipaux.

Cette année encore, nous demandons aux personnes qui sont à proximité d'une jardinière de bien vouloir l'arroser fréquemment pour que la terre demeure humide. Attention à la température de l'eau, un réservoir rempli la veille serait le meilleur choix pour ne pas créer un choc aux plants.

Aussi, à la fin de la saison, un prix sera décerné à celui ou celle qui aura le mieux entretenu sa jardinière.

Merci de votre collaboration!

**Terrain de jeux et de tennis**

La période des opérations pour le terrain de jeux débute le **2 juillet prochain**. La fiche d'inscription de votre enfant devra être remise au bureau de votre municipalité le plus tôt possible. Aussi, le terrain de tennis est disponible le jour et durant la soirée. Les lumières peuvent s'allumer à 20 h pour s'éteindre à 23 h. Une belle saison à tous!

Taxes municipales
Deuxième versement
le **30 juin 2013**.

Le prochain bulletin
vous parviendra le **30 août**
et la date de tombée des articles sera le **22 août 2013**



L'École de musique de Matane

L'École de musique de Matane est fière de s'associer à la Corporation municipale de Baie-des-Sables ainsi qu'à la direction de l'école Assomption afin d'offrir aux gens de Baie-des-Sables une formation musicale classique ou populaire pour l'automne 2013.

Nous avons reçu quelques inscriptions. Toutefois, des places sont encore disponibles pour suivre des cours dans les disciplines suivantes : piano et guitare.

Il est à noter qu'aucuns frais ne sont exigés avant le début des cours en septembre. Nos enseignants, madame Lucie Chapdelaine et monsieur Marc Tremblay, seront présents à l'école Assomption dès la semaine du 9 septembre 2013.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à www.ecolemusiquematane.com ou téléphonez au 418 562-4212.

Notre site Internet permet l'inscription à partir d'un formulaire à remplir en ligne.

Christine Fortin, directrice générale



Nouvelles de la bibliothèque

Bonjour à tous,

Pour la saison estivale, les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale seront légèrement modifiées. En effet, la bibliothèque, comme à l'habitude, ouvrira ses portes tous les jeudis, mais de **16 h à 19 h**.

L'exposition du mois de juillet sera sous le thème « Contes et légendes », ce thème étant également celui du Club de lecture de l'été 2013. Le Club de lecture s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans et les inscriptions se font à la bibliothèque. En plus du défi lecture, plusieurs activités seront organisées telles que chasses aux trésors, lectures animées, jeux liés aux légendes, etc. Ces rencontres s'organiseront également en collaboration avec les animatrices du terrain de jeux, mais tous les enfants sont les bienvenus puisque toutes les activités se dérouleront à la bibliothèque.

Une rotation des volumes du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) a eu lieu le 20 juin dernier. Nous avons donc de nouveaux livres à la bibliothèque.

Nous tenons également à vous rappeler que nous sommes à la recherche de DVD afin d'enrichir notre collection de films. Alors, si vous désirez vous débarrasser de certains de vos films en format DVD, n'hésitez pas à nous les apporter. Vous pouvez les déposer en tout temps lors des heures d'ouverture de la bibliothèque ou encore du bureau municipal. De même, si vous êtes abonné à différentes périodiques, lorsque vous avez terminé votre lecture, plutôt que de les jeter, apportez-les-nous! Ainsi, ce geste permettrait à plusieurs personnes d'en profiter

« *Devant les livres, la nature ou l'amour, vous êtes comme à vingt ans: au tout début du monde et de vous* ». (Christian Bobin)
N'hésitez donc pas à venir nous voir pour faire de merveilleuses lectures!

Liliane Ferland, responsable



De belles vacances à tous!



La Fête nationale

Merci aux pompiers de Baie-des-Sables (feux de joie et d'artifice et sécurité du site) et au comité Local ô jeunes (animation), au comité des Loisirs, aux Fonds visibilité Cartier et à monsieur Pascal Bérubé, ministre et député, (financement), à madame Doris Levesque (électricité), à monsieur Éric Chamberland (équipements et levée du drapeau) ainsi qu'à madame Carole Castonguay et monsieur Christian Beaulieu (service de bar). Et à vous tous qui avez fait que cette fête une réussite!

Oyé! Oyé!
« Quai et mer en fête »

Petite fête d'été organisée par le Comité de la sauvegarde du quai.

Je suis donc à la recherche de gens, jeunes et moins jeunes qui par leur poésie, leurs chants, leurs anecdotes ou par des extraits de lecture parlant de la mer (fleuve) et ou des quais, viendraient nous enchanter le samedi 17 août 2013 en après-midi à 14 h à l'entrée du quai.

Pour vous informer et vous inscrire à cette belle activité sociale, téléphonez-moi du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h au 418 772-6218.

Au plaisir de vous entendre,
 Sylvie Raymond



Cercle de Fermières

L'assemblée générale annuelle ayant eu lieu ce lundi 17 juin 2013 à l'hôtel de la Baie et qui dit AGA, dit élection.

Comme mon mandat d'un an au siège de conseillère n° 1 aux communications se terminait et que je ne le renouvellerai pas, c'est donc madame Huguette Marcoux qui se joint au groupe. Madame Micheline Bélanger pour sa part a accepté un autre mandat de deux ans comme présidente.

Pour ce qui est du tirage :

- 1^{er} prix, une nappe : madame Élisabeth David
- 2^e prix : 50 \$/restaurant Le Matelot : monsieur Joël Gauthier
- 3^e prix : linges à vaisselle, torchons, lavette : madame Line Morin
- 4^e prix : Livre de recettes : *Qu'est-ce qu'on mange Express* : madame Diane Demers

Un gros merci à tous ceux et celles qui nous ont encouragés. Il me reste plus qu'à tirer ma révérence en vous souhaitant un bel été chaud, équilibré, que la Nature soit propice.

Sylvie Raymond



Comité culturel

Vous avez sûrement entendu parler d'un *Son et Brioche* où nos artistes jeunes et moins jeunes ont transformé une matinée dominicale en belle expérience musicale. Les étudiants de l'École de musique avaient choisi des pièces pleines d'entrain.

Notre curé Hermel ne s'est pas fait « prier » pour lancer quelques chansons à répondre et d'autres à la « limite de la liturgie ».

Monsieur Jacques Morin a fait revivre quelques beaux airs à la mode d'hier. Plus de soixante-dix participants se sont déplacés, entre autres, des membres de la chorale Joie et Soleil qui avaient préparé un pot-pourri des chants de leur répertoire.

Une artiste bien connue dans la région, madame Suzanne Gari, a supporté et accompagné plusieurs numéros, nous l'en remercions chaleureusement.

En avril, notre journée Santé Bien-Être s'est transformée en table ronde où la plupart des personnes ont échangé sur des sujets concernant la santé, la nutrition et autres sujets connexes. De son côté, madame Marie-Jeanne Anctil, massothérapeute, a prodigué des soins à quelques « patients » et a répondu à leurs questions. Encore une belle activité et ce n'est pas fini...

Le dimanche 25 août prochain à 11 h 30, il y aura retour de notre brunch international vous présentant des spécialités de nouveaux pays avec dégustation de breuvages appropriés. Le nombre de billets est limité, ils seront disponibles à partir du **1^{er} août 2013**.

Pour informations, adressez-vous à madame Lise Ratté au 418 772-6272.

Merci d'appuyer vos initiatives et vos activités locales.
 Monique A. Roy



Conseils développement durable

Optez pour des laits solaires plutôt que pour des huiles, lorsque vous allez à la plage. L'huile solaire forme un écran à la surface de l'eau et ralentit la photosynthèse des végétaux sous-marins.



Petit coin de réflexion

« Ce ne sont pas les grandes maisons qui rendent heureux, mais les grands cœurs. »

L'OMH vous informe

Le 3 juin dernier avait lieu l'inauguration officielle de la Résidence des Sables. Quelque cinquante invités assistaient à la cérémonie, dont le député de Matapédia-Matane et ministre adjoint au Tourisme, monsieur Pascal Bérubé, le maire de Baie-des-Sables, monsieur Denis Santerre, le président de l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables, monsieur Antoine Harrison, ainsi que monsieur Sylvain Castonguay, président de *Les Constructions de l'Empress inc.*

On remarquait également la présence du préfet de la MRC de la Matanie, monsieur Pierre Thibodeau, et de la préfète suppléante, madame Victoire Marin. Des représentants des principaux donateurs nous ont également honorés de leur présence dont monsieur Sylvain Beaulieu, directeur régional du Mouvement Desjardins, madame Rosella Lévesque, présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de la Mitis, madame Odette Saint-Laurent, présidente de la Corporation de développement de Baie-des-Sables, qui nous a également consenti une généreuse donation grâce au Fonds Cartier.

Étaient également présents, des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables, monsieur Richard Goulet, madame Marie-Hélène Nolet et monsieur Éric Bélanger, représentants de la firme d'architectes *Goulet & Lebel* de Rimouski, monsieur Yves Dubé, directeur de la firme d'ingénieurs BPR de Rimouski ainsi que monsieur Roger Michaud du Groupe de ressources techniques *Atena*. Madame Diane Beaulieu, directrice de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables, agissant comme « maître de cérémonie » lors de cet évènement.

Dans son allocution, monsieur Sylvain Castonguay, président de *Les Constructions de L'Empress inc.* qui a réalisé la résidence, a tenu à rendre hommage à madame Diane Beaulieu pour sa collaboration de tous les instants tout au long du chantier.

Je profite également de l'occasion pour la féliciter pour son travail et la remercier pour les nombreuses heures qu'elle a consacrées bénévolement à la réalisation du projet de la Résidence des Sables depuis les quatre dernières années.

Au nom des membres du conseil municipal, monsieur le Maire m'a remis une plaque souvenir : merci à tous les membres du conseil.

Monsieur Hermel Pelletier, curé de la paroisse, a procédé à la bénédiction de la Résidence des Sables. La cérémonie s'est terminée par un magnifique buffet préparé par les cuisinières de la Résidence, ainsi que par mesdames Monique A. Roy, Carmen Saint-Hilaire, Rachel Bouffard et Diane Beaulieu. Un gâteau représentant la Résidence a été préparé par madame Mylène Turcotte tandis que madame Monique A. Roy nous a servi de somptueux canapés aux fruits de mer sortis de son esprit imaginatif.

En terminant, je tiens à vous informer que le nombre de locations dépasse nos espérances. Malgré la date d'ouverture de la résidence en janvier, temps peu propice au déménagement, il ne reste que deux appartements à louer soit un appartement de trois pièces et demie (3½) et un appartement de quatre pièces et demie (4½) réservé à un couple. Les personnes intéressées doivent se hâter. Pour toutes informations, s'adresser à madame Diane Beaulieu, directrice de la Résidence des Sables, 90, rue de l'Église, Baie-des-Sables G0J 1C0, téléphone: 418 772-6030, poste 1100, courriel : omhbdables@globetrotter.net

Je vous souhaite à tous un bel été : du soleil le jour, de la pluie la nuit!

Régis Dionne, président



Règlement concernant les animaux. Dispositions applicables à tous les animaux

- Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

- Il est défendu de laisser en tout temps un animal dans une rue, une ruelle, une place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal;

- Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse dont la longueur ne peut excéder deux (2) mètres sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances;

Les faits et les gestes indiqués ci-dessous constituent des nuisances et sont, à ce titre, prohibés:

- Lorsqu'un chien aboie ou hurle et que ses aboiements ou ses hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage;

- L'omission pour le gardien d'un chien, sauf d'un chien guide, **d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.**

Agissons en citoyen responsable!



Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Ce règlement fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Périodes d'arrosage

L'arrosage de pelouse, des haies, d'arbres, d'arbustes ou d'autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement **de 20 h à 23 h** les jours suivants :

- * Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- * Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatiques, il est permis d'arroser uniquement **de 3 h à 6 h** le dimanche, le mardi et le jeudi.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du **1^{er} avril au 15 mai** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager le justifiant.

Merci de votre collaboration,

Pour plus de renseignements, ce présent règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.



La circulation de véhicules motorisés en bordure du fleuve Saint-Laurent

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles*. Ce règlement découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Exploitants de carrière et de sablière

Le **1^{er} juillet 2013** est la date limite pour la remise à la Municipalité de la déclaration des droits pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2013.



juillet 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Fête du Canada 	2 Début du terrain de jeux 	3	4  	5 Bureau municipal fermé	6 
7	8  Séance du conseil à 20 h	9 	10	11  	12 Bureau municipal fermé	13 
14	15 	16 	17	18  	19 Bureau municipal fermé	20 
21	22 	23 	24	25  	26 Bureau municipal fermé	27 
28	29 	30  	31			



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h



DEKhockey Baie-des-Sables à 19 h 30



Danse au centre communautaire à 20 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités



août 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1  BUREAU MUNICIPAL	2 Bureau municipal fermé	3 
	Le jeudi 22 août date de tombée pour les articles du bulletin					
4	5  Séance du conseil à 20 h	6  BUREAU MUNICIPAL	7  BUREAU MUNICIPAL	8  BUREAU MUNICIPAL	9 Dernière journée du terrain de jeux Bureau municipal fermé	10 
11	12 	13  BUREAU MUNICIPAL	14	15  BUREAU MUNICIPAL	16 Bureau municipal fermé	17 
18	19 	20  BUREAU MUNICIPAL	21	22  BUREAU MUNICIPAL	23 Bureau municipal fermé	24 
25 Brunch aux saveurs internationales au centre communautaire	26 	27  BUREAU MUNICIPAL	28	29  BUREAU MUNICIPAL	30 Parution du bulletin Bureau municipal fermé	31



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h



DEKHockey Baie-des-Sables à 19 h 30



Danse au centre communautaire à 20 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités